



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division

11 Laurier St./11, rue Laurier

7B3, Place du Portage, Phase III

Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet SYSTÈME TCF - PONT PEACE, FORT ERIE	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47905-187285/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 1000337285	Date 2018-06-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-467-74795	
File No. - N° de dossier hn467.47905-187285	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-27	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dubé, Robert	Buyer Id - Id de l'acheteur hn467
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3936 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-4944
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
47905-187285/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47905-187285

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
hn467.47905-187285

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

MODIFICATION #004

Cette modification vise à répondre aux questions de l'industrie.

Voir les modifications #002 et #003 pour les questions et réponses No.1 à No.18.

Pour répondre aux questions No.19 et No.20 de l'industrie:

QUESTION 19 :

Pendant l'examen des plans du site, nous avons remarqué quelques différences entre les plans et l'Annexe A - Énoncé des travaux.

a) Pour l'immeuble commercial

Sur les dessins du plan du site se trouvent deux caméras dans la salle de repos des camionneurs identifiées par C44 et C45. On ne mentionne pas ces caméras dans l'Annexe A — Énoncé des travaux. Pouvez-vous préciser quel type de caméras est demandé pour C44 et C45 ?

b) Pour l'immeuble des voyageurs

Dans l'Annexe A - Énoncé des travaux, on mentionne deux caméras (T-34 et T-36), mais elles ne se figurent pas sur les dessins du plan du site. Elles se trouvent dans le bureau de délivrance de licences, côté nord, secteur 4022. Pouvez-vous apporter des précisions?

RÉPONSE 19:

a) Ces deux caméras font partie de nos exigences, elles doivent être de modèle D-1.2-100/V ou l'équivalent.

b) Ces deux caméras ne sont pas requises. Elles doivent être réattribuées aux C44 et C45 de la salle de repos des conducteurs de l'immeuble commercial.

QUESTION 20 :

En ce qui concerne l'invitation susmentionnée, la section «7.0 Produits livrables», point 7 (page 36), stipule que:

L'entrepreneur doit fournir à l'ASFC un soutien continu et le service de garantie pour l'ensemble du matériel décrit dans le présent EDT, y compris les serveurs HP, les grappes de stockage HP et les postes de travail fournis par l'ASFC, et ce, pour une période de trois (3) ans.

Alors que dans la section «13.0 Exigences générales», le point 14 (page 44) stipule:

Après l'achèvement des travaux, fournir une garantie par écrit d'un (1) an couvrant le matériel et le travail effectué. Corriger sans frais tout défaut ou défaillance découlant de la qualité du matériel ou du travail et n'ayant pas été entraîné par usage abusif ou négligence.

Veillez clarifier quelles sont les exigences de garantie pour ce projet.

RÉPONSE 20 :

L'entrepreneur doit fournir la garantie du fabricant pour tout l'équipement et les matériaux fournis par l'entrepreneur (c.-à-d. caméras, moniteurs, ASC, etc.) et l'équipement fourni par l'ASFC pour une période de trois (3) ans. L'entrepreneur doit conclure une entente avec les fabricants pour la réparation ou le remplacement sans frais supplémentaires pour l'ASFC pendant la période de garantie.

Solicitation No. - N° de l'invitation
47905-187285/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
47905-187285

Amd. No. - N° de la modif.
004
File No. - N° du dossier
hn467.47905-187285

Buyer ID - Id de l'acheteur
hn467
CCC No. /N° CCC - FMS No. /N° VME

Tous les travaux que l'entrepreneur effectuera dans le cadre de ce projet doivent avoir une couverture d'un (1) an pour la réparation ou le remplacement sans coût additionnel pour l'ASFC.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
DEMEURENT INCHANGÉS**